

Caen-La-Mer

# S'inscrire au concours de plaidoiries des lycéens

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 6 novembre 2017

215 mots



*Les lycéens peuvent s'inscrire pour participer au concours de plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen. - Crédit Archives Ouest-France*

Le Mémorial de Caen va bientôt clore les inscriptions aux lycéens qui souhaitent défendre un cas de violation des droits de l'homme. **« Au-delà de l'engagement personnel des élèves, ce concours de plaidoiries permet de travailler la construction d'une argumentation, la prise de parole en public et, plus largement, l'éducation à la citoyenneté »**, souligne le Mémorial de Caen.

Le concours est ouvert aux élèves de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel ou agricole, public et privé, de France métropolitaine, des départements d'Outre-mer et des lycées français à l'étranger.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site du Mémorial au [www.memorial-caen.fr/candidature-au-concours-de-plaidoiries-des-lyceens](http://www.memorial-caen.fr/candidature-au-concours-de-plaidoiries-des-lyceens). Les inscriptions seront closes le 8 novembre. Le vendredi 8 décembre, les candidats participeront à la finale régionale à Caen.

Les finalistes passeront leur grand oral, vendredi 26 janvier, devant le jury, au Mémorial. À la clé : un voyage à New York et visite de l'ONU.